

**PROCÈS-VERBAL** de la session extraordinaire du Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction, tenue le mardi 17 octobre 2017, à dix-neuf heures (19 h), à la salle du Conseil de l'édifice municipal sous la présidence du maire M. Marc-André Gosselin.

Sont présents :

Mme Gaétane Trudel  
M. Benoit Lussier  
M. Jérôme Dionne  
M. Alexis Beaupré  
Mme Renée Quévillon  
M. François Therrien

et Caroline Denoncourt, directrice générale & secrétaire trésorière

Session spéciale dûment convoquée par M. le maire Marc-André Gosselin par avis donné par courriel le 12 octobre 2017.

M. Marc-André Gosselin constate le quorum, demande la minute de silence et ouvre la session.

2017-10-148

Adoption ordre du jour

M. Jérôme Dionne, appuyé par Mme Renée Quévillon propose l'adoption de l'ordre du jour et l'ajout du point FQM : contrat de consultations en ressources humaines. *Adopté.*

2017-10-149

Refus et rejet de la soumission déposée dans le cadre de l'appel d'offres 171-08638-00 pour les travaux des rues Lupien, Blais et Vigneault

CONSIDÉRANT QU'une seule soumission de Pavage de Portneuf a été reçue au montant de 307 885.86 \$ incluant les taxes ;

CONSIDÉRANT QUE le montant de la soumission dépasse les estimés et le budget disponible pour effectuer les travaux ;

CONSIDÉRANT QUE les prix unitaires au bordereau dépassent les prix unitaires généralement soumissionnés dans la région ;

CONSIDÉRANT les délais possibles de réception de la confirmation d'aide financière du ministre des transports de la mobilité et de l'électrification durable ;

IL EST PROPOSÉ par M. Benoit Lussier, appuyé par M. François Therrien que la municipalité d'Aston-Jonction refuse et rejette, tel que déposée, la soumission, qui excède les budgets et estimés préparés, par la firme WSP, à ces fins.

*Adopté*

2017-10-150

Gestion des ressources humaines - Service en ressources humaines et relations du travail de la Fédération québécoise des municipalités

CONSIDÉRANT que la municipalité est membre de la Fédération québécoise des municipalités ;

CONSIDÉRANT que la FQM offre un service d'accompagnement en ressources humaines et relations du travail ;

CONSIDÉRANT la possibilité pour la municipalité de bénéficier de soutien en ressources humaines, s'il y a lieu ;

IL EST PROPOSÉ par M. Benoit Lussier, appuyé par M. François Therrien que la municipalité d'Aston-Jonction procède à une demande aux professionnels(les) du Service en ressources humaines et relations du travail de la FQM afin qu'ils puissent l'accompagner et la conseiller dans le cadre de sa gestion des ressources humaines pour un maximum de 3 heures, et ce, au tarif horaire de 140 \$.

*Adopté à l'unanimité*

*PÉRIODE DE QUESTIONS*

*Aucun auditoire.*

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je, CAROLINE DENONCOURT, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour couvrir les dépenses décrétées par la résolution numéro 2017-10-150 inscrite au présent procès-verbal.

---

Caroline Denoncourt  
dg et secrétaire-trésorière

2017-10-151  
Clôture de la session

L'ordre du jour étant épuisé, M. Benoit Lussier propose la levée de la session à vingt heures quarante minutes (20h40)

---

Marc-André Gosselin  
Maire

---

Caroline Denoncourt  
Directrice générale et secrétaire-trésorière